



MAIRIE DE SAINT-PATHUS
Rue Saint-Antoine - 77178 St-Pathus
Tél. 01 60 01 01 73 - Fax 01 60 01 58 29
E-mail: com@saint-pathus.fr
Site Internet: www.saint-pathus.fr

PROCES VERBAL SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2008

L'an deux mille huit, le quinze avril à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Benoît PINTURIER.

Etaient présents :

M PINTURIER Jean Benoît, Mme LECUREUR Laurence, M LEMAIRE Thierry, Mme MICHIELS Marielle, M BENGELOUNE Samir, Mme PEROT Nathalie, M BIET Jean Louis, M FUSELLIER Alain, M LECUREUR Jean Claude, Mme CHAIGNEAU Juliette, M FANTINEL Jean Louis, M AZZOUG Mourad, Mme AZZOUG Patricia, M BARRET Philippe, M CHARINI Lamoricière, Mme BENAYOUN Chantal, Mme CARRETO Nathalie, Mme MOINE Nathalie, Mme LE BARS-GIRINON Aurélie, Mlle MILLOUR Christelle, M CARON Michel, M BONNERAVE Claude, Mme CAMBOULIN Chimène, Mme MOTIN Valérie, M JOURNET Jean Claude, M KOITA Tidiane, Mme ALEXIS Maryvonne, Mme ARBI Drifa.

Absente excusée :

Mme PAGANINI Christelle ayant donné pouvoir à M JOURNET

Le Maire constate le quorum et propose une secrétaire de séance : Mme LE BARS-GIRINON

Au cours de la séance, le Conseil municipal a :

APPROUVÉ LE COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 22 MARS 2008

DETERMINÉ LE NOMBRE DES ADJOINTS AU MAIRE

ELU TROIS NOUVEAUX ADJOINTS AU MAIRE

FIXÉ ET ADOPTÉ LE TABLEAU DES INDEMNITES DES ELUS

REPRIS PAR ANTICIPATION LES RESULTATS DE L'EXERCICE 2007

VOTÉ LES QUATRE TAXES DIRECTES LOCALES

VOTÉ LE BUDGET COMMUNAL 2008

DEMANDÉ UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU TITRE DU FONDS ECOLE

MODIFIÉ LE TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL

A DECIDÉ D'UNE MOTION CONCERNANT LA SUPPRESSION DE POSTES D'ENSEIGNANTS PAR L'EDUCATION NATIONALE POUR LA RENTREE 2008/2009 ADRESSEE AU RECTEUR DE L'ACADEMIE DE CRETEIL

**PRIS ACTE DES DECISIONS PRISES EN VERTU DE LA DELEGATION PERMANENTE
ACCORDEE AU MAIRE**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h25.

Fait et délivré les jours, mois et an que dessus
Et ont signé au registre les membres présents.
Pour copie conforme,
Saint-Pathus, le 17 avril 2008

Le Maire,

Jean Benoît PINTURIER